



Nombre de membres en exercice : 25

PRÉSENTS (21) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) :
M.GAUTHIER donne pouvoir à Mme PIAULET
M.CHAINÉ donne pouvoir à M.SULLI

EXCUSES (2) :
Mme BOURAT
Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON

OBJET : Approvisionnement magasin général 2019- Signature des marchés (10 lots)

Dans le cadre du réapprovisionnement en fournitures du magasin général, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a procédé à un appel d'offres dont les lots sont précisés ci-dessous.

Ce marché à bons de commandes, constitué de 10 lots, porte sur l'année 2019, reconductible en 2020, 2021 et 2022.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU les articles 78 et 79 du décret 2016-360 relatifs aux accords cadres,

CONSIDÉRANT la nécessité de relancer une consultation pour des lots arrivant à échéance le 31 décembre 2018,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le président à signer les marchés suivants :

- Lot n°1 Fournitures électriques (lampes, câbles et accessoires) 400 000 € TTC Montant maxi annuel .
- Lot n°2 Fer 40 000 € TTC Montant Maxi annuel.
- Lot n°3 Vêtement de travail et EPI 80 000 € TTC Montant Maxi annuel.
- Lot n°4 Fournitures petit outillage 70 000 € TTC Montant Maxi annuel.
- Lot n°5 Fournitures plomberie 80 000 € TTC Montant Maxi annuel.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 17 septembre 2018

n°3

page 2/2

-
- Lot n°6 Quincaillerie 90 000 € TTC Montant Maxi annuel.

 - Lot n°7 Bois 60 000 € TTC Montant Maxi annuel.
 - Lot n°8 Matériaux bâtiment 80 000 € TTC Montant Maxi annuel.
 - Lot n°9 Fournitures chauffage 60 000 € TTC Montant Maxi annuel.
 - Lot n°10 Matériaux voirie 60 000 € TTC Montant Maxi annuel.

Les dépenses correspondantes sont inscrites sur les compte 020.36/60228 ,60226, 3300

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 19/09/18

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER